

Un huis clos pour le conseil communautaire

Publié le 13/12/2015 à 03:54, Mis à jour le 13/12/2015 à 07:09



Les conseillers communautaires ont repris les échanges./Photo DDM

Jeudi soir se tenait une réunion du conseil communautaire. En marge de la démission du président, Jean Luc Guilhot, annoncée en fin de séance (voir La Dépêche d'hier) le débat a tourné autour de la fusion des intercommunalités sur laquelle les délégués avaient à se prononcer. La présence dans la salle des membres du collectif des contribuables, venus nombreux pour montrer leur mécontentement face à l'augmentation des impôts, n'a pas été du goût de Jean Luc Guilhot, qui a fait voter le huis clos dès les premiers applaudissements. Concernant le découpage des intercommunalités, les délégués de la CCTA se sont prononcés favorablement (18 voix, 3 voix contre et 5 abstentions) pour l'échelle proposée par le préfet. A savoir une fusion de cinq communautés (Saint Gaudinois, Boulonnais, Nebouzan Rivière Verdun, Portes du Comminges et des terres d'Aurignac) soit 105 communes et 44 000 habitants qui seraient réunies dès le premier janvier 2017.

Pour ce découpage, il s'agissait de prendre une position de principe car chacun sait qu'il appartiendra au Préfet de trancher. Ce débat soulève bien des questions mais c'est déjà bien qu'il n'ait pas divisé les élus.

Jean Monge

AURIGNAC VIE LOCALE

AILLEURS SUR LE WEB



A LIRE AUSSI





Ce réfugié Syrien qui vendait des stylos avec sa fille dans les bras est... (Tribunal Du Net)

- Elections régionales : sondages, rapports de force et alliances... le point avant... (Le Monde)
- Laurent Voulzy touché par un terrible drame (Orange)
- Quelle taxe pour la vente de mon bien immobilier ? (Crédit Agricole e-Immobilier)
- Racisme : Une musulmane a trouvé une technique géniale pour lutter contre le... (Le Figaro)



À contresens sur le périph', il oblige la fermeture du péage

- Mycoses : le nombre de fois que l'on peut porter un collant avant de le laver ?
- 600 jeunes à Carcassonne pour l'hommage à «Loulou»
- 13 lunes en 2016 : un mauvais signe pour Jacques Bruyère
- Un avion d'affaires intercepté par un Rafale dans le ciel de Paris

Recommandé par

Donner votre avis !

CHARTRE DE MODÉRATION

VOTRE COMMENTAIRE :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

Suivre ce fil de discussion

Envoyer ce commentaire